



Ce communiqué ne peut pas être diffusé aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de titres aux Etats-Unis ou dans tout autre Etat. Les titres ne peuvent être ni offerts, ni cédés aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément à l'U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié. Wendel n'a ni l'intention d'enregistrer l'offre, que ce soit en totalité ou en partie, ou toute offre d'Obligations Complémentaires aux Etats-Unis, ni de faire une quelconque offre au public de titres aux Etats-Unis ou tout pays en dehors du Luxembourg.

REUSSITE DE L'OPERATION OBLIGATAIRE

Wendel annonce la réussite de son opération obligataire ouverte à Luxembourg, le 22 septembre 2009, et réservée aux investisseurs qualifiés dans certaines juridictions.

L'opération proposée comprenait une offre d'échange d'obligations 2011 en obligations échéance 2014 qui a été complétée d'une émission d'obligations nouvelles échéance 2014. Les obligations émises d'un montant nominal total de 300 millions d'euros sont toutes assimilables à la souche 2014 existante portant intérêt de 4,875%.

Dans ce cadre, 112,8 millions d'euros de nominal 2011 ont été apportés à l'offre d'échange contre un montant nominal de 126,1 millions d'euros d'obligations échéance 2014 (parité de 1 obligation 2011 pour 1,117643 obligation 2014 créée). Les obligations 2014 créées après échange au prix d'émission de 89,474%⁽²⁾ offrent un coupon de 4,875% soit un rendement à maturité de 8,625%.

Wendel a par ailleurs exercé sa faculté d'émettre des obligations nouvelles assimilables à la souche 2014 par le biais d'un placement privé, pour un montant nominal de 173,9 millions d'euros. Les obligations ont ainsi été émises au prix de 89,474%⁽²⁾, portant coupon de 4,875% soit un rendement à maturité de 8,625%.

Le produit de la nouvelle émission est destiné à refinancer les échéances de dettes du Groupe.

A l'issue de cette opération le montant de l'échéance obligataire 2011 est réduit de 584 millions d'euros à 471,1 millions d'euros et celui de 2014 est porté de 400 à 700 millions d'euros.

L'ensemble de l'opération, clôturée ce jour, contribue à l'objectif stratégique de renforcement de la flexibilité financière du groupe Wendel dans une approche maîtrisée de son coût.

Caractéristiques de l'opération :

	Echange d'obligations 2011	Obligations nouvelles
Montant total de 300 M€	126,1 M€ de 2014 ⁽¹⁾	173,9 M€ de 2014 ⁽¹⁾
Maturité	Novembre 2014	
Coupon	4,875%	
Rendement	8,625%	
Prix reoffer	89,474% ⁽²⁾	
Cotation	Bourse de Luxembourg	

⁽¹⁾ Montant nominal 2014

⁽²⁾ Y compris intérêts courus de 4,434%

A propos de Wendel

Wendel est l'une des toute premières sociétés d'investissement cotées en Europe. Elle investit en France et à l'étranger, dans des sociétés leaders dans leur secteur : Bureau Veritas, Legrand, Saint-Gobain, Materis, Deutsch, Stallergenes, Oranje-Nassau et Stahl, dans lesquelles elle joue un rôle actif d'actionnaire industriel. Elle met en œuvre des stratégies de développement à long terme qui consistent à amplifier la croissance et la rentabilité de sociétés de taille significative afin d'accroître leurs positions de leader.

Le chiffre d'affaires consolidé de Wendel s'est élevé à 5,4Mds€ en 2008. Wendel est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris.

Avertissements

Aucune communication et aucune information concernant l'offre par Wendel de Nouvelles Obligations ne peut être diffusée au public dans un quelconque pays dans lequel un enregistrement ou une autorisation serait requise. Aucune démarche n'a été ni ne sera entreprise dans tout pays autre que le Luxembourg, Etat dans lequel de telles démarches seront nécessaires. L'offre ou la souscription des Nouvelles Obligations pourra être soumise, dans certains pays, à des restrictions légales et réglementaires spécifiques. Wendel n'assumera aucune responsabilité quant au non-respect de ces restrictions par qui que ce soit.

Le présent communiqué est une publicité et non un prospectus tel que défini dans la Directive 2003/71/EC (telle que transposée par chaque Etat membre, la « Directive Prospectus »). Un prospectus a été établi et mis à disposition du public au Luxembourg conformément à la Directive Prospectus. Les investisseurs ne devraient proposer d'échanger, de souscrire ou d'acquérir les titres auxquels il est fait référence dans le présent communiqué que sur la base des informations contenues dans le prospectus portant sur ces titres et sous réserve des restrictions qui y sont décrites.

Contacts journalistes

Anne-Lise BAPST : + 33 (0) 1 42 85 63 24
al.bapst@wendelgroup.com

Christèle LION : + 33 (0) 1 42 85 91 27
c.lion@wendelgroup.com

Contacts analystes et investisseurs

Laurent MARIE : + 33 (0) 1 42 85 91 31
l.marie@wendelgroup.com

Olivier ALLOT : + 33 (0) 1 42 85 63 73
o.allot@wendelgroup.com